



Rares ont été les périodes où nous avons été contraints à des restrictions de consommation d'eau. Pourtant, c'est bien ce à quoi nous avons été soumis durant tout l'été sous une chaleur bien souvent écrasante.

Même en montagne dans les alpages, le bétail comme les randonneurs ont pu parfois manquer d'eau et nos agriculteurs se sont souvent confrontés à des sources tarées.

Les beaux jours ont cependant été l'objet de bon nombre de manifestations (fête des villages, Troc'n Music et Cinétoiles sur nos deux communes...) qui nous ont permis de nous retrouver et vivre de bons moments de convivialité.

Les projets n'ont pas été pour autant suspendus puisque celui du verger de la Félisotte avance à grands pas, les travaux d'été se sont poursuivis et la signalisation sur nos routes a été renforcée pour la sécurité de tous.

La rentrée scolaire s'est bien passée hormis quelques ratés des transports. Ayant eu à constater, l'année dernière à cette époque, une amplification de l'épidémie, nous avons décidé d'anticiper en maintenant 3 employés à la cantine pour maintenir les deux services.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée.

C'est la rentrée !

Maintien de la 3^{ème} employée de cantine jusqu'à la Toussaint :

Compte tenu de l'incertitude de la situation sanitaire à l'entrée de l'automne et pour permettre le maintien de deux services séparés, nous avons décidé de poursuivre le contrat de Virginie Gomez jusqu'au 21 octobre, veille des vacances de la Toussaint, qui viendra renforcer l'équipe de Céline et Sylvie.

Nouveaux tarifs cantine :

Compte tenu de l'augmentation des matières premières, et à la demande du prestataire API, une augmentation de 2.65% a été décidée en conseil municipal de juin dernier. N'oubliez pas en cette rentrée de nous communiquer une mise à jour de votre QF pour bénéficier d'une éventuelle réduction.

Le Grand Joly, nouveau prestataire de cantine :

Dans le cadre de la commission cantine qui, rappelons-le, se déroule 5 fois par an, avec les délégués de parents, le prestataire de cantine, les élus des deux communes et les personnels de cantine, et sur la proposition de Mr et Mme Chaumont, gérants du restaurant du Grand Joly, nous avons décidé de faire un essai pour leur confier une part de la fourniture des repas sur les cantines des deux communes.

Cet essai concerne le lundi, API poursuivant son service sur les mardi-jeudi-vendredi et jusqu'à la Toussaint. Pour les parents, les inscriptions restent inchangées ainsi que les tarifs des repas, quel que soit le prestataire.

Des transports scolaires encore fragiles :

Quelques problèmes de discipline des enfants avaient été notés avant l'été. Nous remercions les parents pour leur collaboration et les enfants pour leurs efforts qui ont permis un retour à la normale. De plus, rappelons que les contrôleurs de Tougo se montrent très réactifs aux signalements en se rendant présents pour faire des rappels aux enfants, des règles assurant leur sécurité.

Tougo nous a cependant alertés sur leur grande difficulté à recruter des chauffeurs (comme c'est le cas dans toute la France d'ailleurs). Il nous a cependant assuré que les transports scolaires en montagne restaient prioritaires, considérant que les habitants de la vallée disposaient de moyens autres pouvant pallier le manque.

Les RAM, Relais Assistantes maternelles, deviennent les RPE, Relais de la Petite Enfance

Les Relais Petite Enfance du Balcon de Belledonne proposent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants, accompagnés de leur assistant.e maternel.le ou leurs parents

Si vous le désirez, vous êtes invités à rejoindre le RPE avec votre (vos) enfant(s) de moins de 3 ans.

Contactez Corinne Lugand, nouvelle animatrice du RPE du Balcon de Belledonne, au 06.88.87.76.26 ou sur le mail rpe.balcondelbelledonne@le-gresivaudan.fr.

Rappel : sur le site <https://sainte-agnes.fr/>, rubrique « Petite enfance », vous trouverez la liste mise à jour des assistantes maternelles qui exercent sur St Mury et Ste Agnès.

Sécurité routière des hameaux

Comme vous l'avez remarqué, une première tranche de travaux a été réalisée : rénovation des marquages aux sols déjà existants (bandes de circulation piétons, dépôts pour respect des priorités aux véhicules montant, arrêts de bus, passages piétons) et ajout de signalisations sur deux zones critiques :



le virage de la Félisotte dans lequel il reste à installer des panneaux de limitation de vitesse et à l'entrée de la Bourgeat, des quilles ont été mises en place pour matérialiser la chicane déjà tracée. Pour La Gorge, nous devrions réceptionner des projets d'aménagement par des bureaux d'étude durant cet automne qui feront l'objet de demande de subventions.

Cet été en montagne

Dans quelques jours les dernières génisses redescendent des alpages et la saison de transhumance animale et humaine 2022 prendra fin.

Tout a commencé le 22 juin par l'hélicoptage dans les différents hameaux pastoraux entre deux averses glaciales. Malgré un début de saison compliqué dû à la présence du loup, la sécheresse n'a finalement pas trop impacté la bonne qualité de l'herbe même si le manque d'eau s'est fait sentir pour le bétail, les bergers et les gardiens de refuge. Le bassin du chalet des Jarlons est à sec et de l'eau potable a même dû être hélicoptée en août pour les bergers au Mousset.



Les brebis et agneaux des éleveurs/bergers de Belledonne ont pâturé tout l'été sur le magnifique alpage escarpé entre le Col de la mine de fer et le col du loup et jusqu'au Lac Blanc sous le grand Pic de Belledonne. Les races ovines « Thônes et Marthod » et « Bizet » très rustiques sont particulièrement adaptées à cet alpage très alpin. Le troupeau, en pleine forme après avoir profité toute la saison de l'herbe riche d'altitude, est redescendu à Préloug le 12 septembre et a transhumé le lendemain.

Il est toutefois à regretter que l'été ait été ponctué par des actes répétés de vandalisme : dégradations des hameaux du Mousset et Denis Fort, croix au-dessus des Jarlons endommagée et dépôt d'immondices particulièrement choquant aux abords du lac de Crop. L'interdiction préfectorale de circulation d'engins motorisés sur toutes les voies forestières pendant le WE du 15 Août a été peu ou pas respectée malgré un risque d'incendie élevé.

La forte fréquentation du massif de Belledonne particulièrement cet été caniculaire est peut-être à interroger.

Nous vous donnons rdv dans la joie et la bonne humeur,

le samedi 22 octobre matin

pour la traditionnelle « corvée » de fin d'estive.

Si vous souhaitez y participer, merci de vous inscrire auprès de **Christelle Gros**, coordinatrice, au **06 73 62 58 18**.

La femme qui plantait des arbres...

Il y a deux ans quand Elise Gandon nous a présenté son projet - planter un verger bio en Belledonne - nous n'avons pas hésité à lui proposer une parcelle communale vacante à la Félisotte. (les jeunes agriculteurs sont souvent obligés de renoncer à leur activité faute de foncier). Ça paraissait simple : on défrichait pour replanter des fruitiers : pommes, poires, des espèces rustiques, framboisiers, cassis. Ça semblait logique. Le Grésivaudan « importe » la majorité de sa consommation alimentaire, quand on nous incite à manger local. C'était sans compter sur les règlements administratifs peu conciliants. Après avoir obtenu l'aval de la région, l'accord pour les subventions aux travaux de défrichage, il nous a fallu férailler plus d'un an avec les services de l'état avec l'appui de la chambre d'agriculture, de l'ADABEL... pour enfin début juillet, recevoir le précieux « sésame ». Il fallait faire vite pour relancer l'entreprise, faire les travaux et que tout soit prêt pour..... qu'à la Sainte Catherine les arbres d'Élise prennent racines.



Ce projet a soulevé quelques interrogations légitimes chez les habitants vivant à proximité.

Une rencontre avec les élus a eu lieu fin juillet directement sur le terrain afin d'apporter des réponses...



Nous remercions sincèrement les habitants de la Félisotte qui ont dû supporter les désagréments des travaux cet été.

Cette parcelle fera l'objet d'un bail rural avec l'arboricultrice.

Bienvenue à Élise qui en plus de planter des arbres, semble capable de déplacer les montagnes.

Cela s'est passé cet été

Carnets de voyage :



Le 11 juin les élèves de Véronique et de Myriam étaient fiers de présenter leurs carnets de voyage lors

du vernissage au Presbytère. Cet atelier à l'initiative de la bibliothèque, encadré par l'artiste Michel Sintès et les maîtresses s'était déroulé depuis novembre.

Le résultat était bluffant, ces périples souvent imaginaires illustrés et complétés par quelques bulles nous ont fait voyager à travers la planète et jusqu'à la lune. Bravo aux jeunes artistes.

La fête des villages :

La dernière fête avait eu lieu en juin 2019. C'est vous dire si les gens avaient envie de se retrouver en ce 25 juin !



Entre 250 et 300 personnes ont participé à ce moment de convivialité

Ce sont d'abord les enfants qui ont démarré la

journée, avec les jeux prêtés par la MJC et encadrés par les bénévoles de l'APESAM et les jeunes du CMJ. Puis l'Amicale des sapeurs pompiers du Vorz prenait le relais en début de soirée avec son traditionnel barbecue accompagné de la buvette de l'APESAM. Jacques Garde, et son groupe



Folkadomène démarrait la soirée et réussissait l'exploit de faire danser ENSEMBLE les habitants de 7 à 77 ans.

C'est à partir de minuit que Emmanuel Boudière prenait le relais pour le plaisir de nos adolescents - que nous restons tous ! - pour envoyer de la musique à faire trembler les montagnes et jusqu'au bout de la nuit !



Encore merci... à l'APESAM, la MJC de St Mury - Sainte Agnès, l'Amicale des Pompiers et la Mairie de la Combe de Lancey, qui nous a gracieusement prêté les barnums !

Troc'n Music

Une semaine après la fête des villages, le 5 juillet, c'est la MJC qui prenait le relais au Goupil, au Col des Mouilles, pour un taux de fréquentation exceptionnel ! La MJC, comme chaque année, organisait l'événement que chacun attendait. Défilé de musiciens et de chanteurs amateurs. Les repas étaient partagés, les saucisses offertes par la MJC, les boissons fournies par Le Goupil.



Entre autres - soyons un peu chauvin pour nos locaux - les swingers de Saint Mury, Christophe Brun au Tuba, et de Sainte Agnès, Nicolas Gilet à la guitare (en haut) et Carole Leslie au saxophone (en bas), s'en sont donnés à cœur joie pour le plus grand plaisir du public !



Cinétoiles :

Le 8 août, alors que la chaleur nous terrassait depuis plusieurs semaines, un orage s'est déversé sans crier gare sur Belledonne, il en aurait fallu plus pour empêcher le rendez-vous estival des cinéphiles.... Délaisant la voute céleste pour la voute de l'église, les spectateurs sont venus nombreux pour voir le film « Envole-moi ». Après une séance de ménage, l'église était pimpante pour accueillir les futurs mariés le lendemain matin.



Le marché de Sainte Agnès a repris !

Comme d'habitude, **tous les samedis matins**, c'est dans la cour de l'école de Sainte Agnès. C'est sur les mêmes créneaux d'ouverture que ceux de la bibliothèque. Occasion de faire d'une pierre deux coups ! Le Grand Marché d'hiver aura lieu

le samedi 10 décembre

Belle initiative citoyenne d'entr'aide !

Une habitante de Ste Agnès souhaite organiser un réseau d'entraide et de partage via l'application WhatsApp de votre téléphone portable. L'idée est que les habitants puissent échanger des infos, faire des demandes, donner des conseils, donner/vendre/prêter des objets... c'est un réseau avant tout bienveillant, coopératif et pratique ! On peut agrandir ce réseau avec les habitants de St Mury. Ce groupe fonctionnera si nous le faisons vivre et le consultons régulièrement.

Si l'idée vous intéresse, n'hésitez pas à m'envoyer votre nom et numéro de téléphone pour que je puisse vous joindre au groupe. Une fois que vous êtes dans le groupe, vous pourrez ajouter les participants que vous souhaitez. **Aurélié Martin 0663127583**

Vie associative



Ça redémarre avec la saison 2022/2023 !

Notre MJC essaie jour après jour d'animer, de développer les échanges entre nos deux villages, leurs habitants, leurs différentes associations et au-delà avec nos voisins : programmation concertée avec La Combe de Lancey, festival Palindrome avec Laval et Les Adrets.

Et nouveauté cette année, nous accueillons

la présentation des saisons culturelles

de l'Espace Aragon de Villard Bonnot, de l'Espace Jargot de Crolles et du Coléo de Pontcharra

le samedi 15 octobre 2022 à 20h.

Cette présentation sera suivie d'un spectacle de la **Cie TURAK THEATRE**
« Parades nuptiales en Turakie »
A ne pas manquer !!!



Evelyne Drost nous a quittés



Que seraient nos villages sans les multiples initiatives que les habitants volontaires prennent et mettent au service de tous ? Ceux qui gèrent modestement les communes ont sans cesse besoin de ceux qui savent autant contribuer à tisser des liens de qualité et les entretenir jour après jour.

Pour cela, Evelyne était un pilier solide. Grâce à son énergie, son dynamisme, son envie de donner et de faire, son expertise aussi et celle de Jean Claude, son mari, elle nous a permis à tous de pratiquer le vivre ensemble, d'amener la culture jusque dans nos montagnes, de proposer des activités variées aux jeunes et aux anciens et sans cesse renouvelées.

Evelyne et Jean Claude Drost ont largement contribué au nouvel élan de la MJC et renforcé le socle de cette vie de village que nous tentons de faire vivre au mieux.

Evelyne nous a quittés trop brutalement. Sa présence nous manquera mais nous saurons poursuivre ce qu'elle nous a transmis. Nous continuerons en équipe, comme elle le faisait, à défendre et à préserver les liens humains qu'elle affectionnait tant.

Au nom du Conseil Municipal de Sainte Agnès, nous lui rendons hommage pour tout ce qu'elle a fait et donné à nos villages. Nous saluons la grande petite dame qu'elle a été. Nous adressons toute notre sympathie et notre soutien à Jean Claude, leurs deux filles et à toute la famille.



fait le plein de nouveautés !

Vous voulez dévorer un polar récent ou le dernier prix Goncourt ?

Vous cherchez un document pratique, vous voulez consulter la presse, voir des films en DVD ou sur une plateforme web ?

Vos enfants lisent à toute vitesse (ou pas assez), vous aimeriez des conseils pour choisir des BD... ?

La bibliothèque de Ste Agnès et St Mury vous accueille :

- **le mercredi de 16h45 à 18h45**

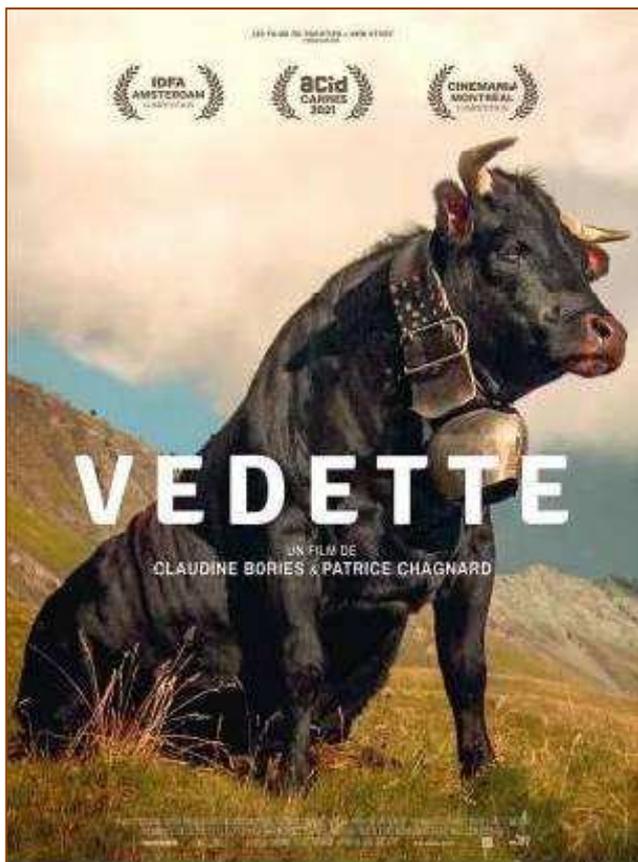
- **le samedi de 10h à 12h30** (vous pouvez faire votre marché par la même occasion !). Pour 12 € par famille et par an, la carte d'adhérent **pass culture** vous donne accès gratuitement à toutes les bibliothèques du Grésivaudan (plus de 420000 documents : livres, revues, dvds, cds...). Vous pouvez rendre vos documents dans toutes les bibliothèques du réseau, réserver un livre par Internet, y compris dans une autre bibliothèque. Votre carte vous permet enfin d'accéder à l'offre numérique très riche de

la [Médiathèque départementale de l'Isère](#) : 10 films par mois, la presse en illimité, de la musique, des spectacles, des formations...

Et s'il vous reste malgré tout 2 ou 3 heures de libre par mois, Delphine (qui remplace momentanément Hélène) et l'équipe des bénévoles vous accueilleront avec plaisir.

Bibliothèque Françoise Rosset Boulon
246 chemin de la Mairie – Sainte-Agnès
biblio.sainteagnes@gmail.com - 04 76 71 48 85

Et dans le cadre du mois du DOC :



la bibliothèque vous donne rdv avec « Vedette », la vache qui donnait à penser !!!

Venez nombreux et n'oubliez pas de réserver pour la soirée cinéma du

samedi 26 novembre à partir de 19h30
à la salle des fêtes de St Mury

Boissons offertes après la séance par la bibliothèque

Durée du film 1h40

Ce documentaire sera présenté en présence d'éleveurs locaux

Vedette est une vache. Vedette est une reine. Elle a même été la reine des reines à l'alpage. Mais Vedette a vieilli. Pour lui éviter l'humiliation d'être détrônée par de jeunes rivales, nos voisins nous la laissent tout un été. C'est là que nous avons découvert que toute vache est unique.



L'APESAM recrute pour la garderie périscolaire

Nous recherchons une personne pour remplacer une de nos salariées

La garderie accueille les enfants de maternelle et primaire, tous les jours (sauf mercredi et vacances scolaires!), de 7h10 à 8h40 le matin, et de 16h à 19h le soir, dans les locaux de l'école de Saint Mury. Si vous êtes disponibles sur tout ou partie de ces créneaux et que vous souhaitez nous rejoindre, contactez l'APESAM (apesam2@gmail.com).

Tous les profils sont les bienvenus !

Vous pouvez également nous rencontrer lors de notre **assemblée générale** qui aura lieu le

vendredi 07 Octobre à 18h
à Sainte Agnès (salle du presbytère).

Toutes les familles des enfants scolarisés à Saint Mury et Sainte agnès sont les bienvenues!

Nous aurons besoin de bras pour préparer le marché de Noël qui se tiendra en décembre.

Si vous souhaitez participer à cette grande fête en tant qu'exposant ou nous aider, contactez-nous



La tyrolienne de SAM



L'espace de co-working de
Sainte-Agnès et Saint-Mury-Monteymond (SAM)

C'est parti !!! L'espace co-working ouvre à partir du

7 Mars 2022

dans la **Salle du Presbytère**, devant l'école de Ste-Agnès, en attendant la rénovation de la salle de Roche Fendue.

Tarifs (mis à jour!)

Adhésion d'un an à l'association

- Personne seule 15€
- Toute la famille (parents+enfants) 20€

Accès à l'espace de co-working

- Accès exceptionnellement gratuit pendant 6 mois aux adhérents !

Horaires d'ouverture

- Lundi: 8h-16h45
- Mardi: toute la journée
- Jeudi: 8h-16h15
- Vendredi: : toute la journée

Pour s'inscrire



Contact:

contact@samandco.org

07 83 65 13 47

Vie municipale :



Travaux d'été :

L'entretien des routes communales reste une priorité, pour éviter une forte dégradation durant l'hiver.

Pour ce faire, nous avons missionné l'entreprise BMC TP pour reboucher les trous en formation, dans les hameaux, le Mas - La Ville, le Fay. A la Felisotte, la fin de la route a fait l'objet d'une reprise totale de la structure et de l'enrobé sur 50m. Des regards affaissés, au Fay et à la Ville ont été refaçonnés.

Fauchage débroussaillage, dans les hameaux et les chemins communaux, la route de Pré Marcel, les zones de captages des eaux, puis les pistes vers les citerneaux.

La mise en place de l'escalier conduisant à la chaufferie est maintenant terminée, et sécurisée par une barrière.

La réfection de l'escalier qui mène de l'église au presbytère démarrera au plus tôt.

Relevé des compteurs d'eau et mensualisation des redevances :

Dans le cadre de la mise en place de la mensualisation du paiement des consommations, la communauté de communes exige un relevé de démarrage par les employés communaux qui interviendra durant le mois d'octobre. Nous demandons que les compteurs non accessibles depuis l'extérieur soient signalés pour faciliter le relevé.

Urbanisme :

A la demande de quelques habitants, vous retrouverez les actes d'urbanisme dans ce journal municipal. Nous vous rappelons que vous pouvez également les retrouver depuis 2020 sur le site <https://sainte-agnes.fr/>

Demande préalable favorable 2022

DP 038 350 22 2 000 01 - M. BUCCI – la Gorge – Création d'une fenêtre sur façade

DP 038 350 22 2 000 02 – Mme ZORZAN – le Fay – Pose de panneaux photovoltaïques

DP 038 350 22 2 000 03 – Mme ROSSET-BOULON – la Perrière – Construction d'une serre

DP 038 350 22 2 000 04 – M. RABATTU – Création d'un mur d'enrochement

DP 038 350 22 2 000 07 – Commune de SAINTE-AGNES – les Grailles de Barlets – Réfection et couverture de toiture

Défavorable ou rejet tacite

DP 038 350 22 2 000 05 – Mme BERTRAND – la Perrière – Reconstruction appentis et pose de panneaux photovoltaïques

Délibérations :

Toutes les délibérations du Conseil Municipal sont en format original et téléchargeable sur le site <https://sainte-agnes.fr/>, rubrique « délibérations ».

Pour une bonne tenue des échanges habitants / élus suite aux Conseils Municipaux :

Comme vous le savez, le public n'a pas le droit d'intervenir dans les débats du conseil municipal. Cependant, depuis 2014, lorsque le conseil municipal est clos, les élus favorisent et instaurent des échanges avec les membres du public. Toutes les questions peuvent être abordées. Rien n'est tabou. Apporter de la contradiction et des critiques constructives permet de nourrir les échanges et de nous aider à améliorer la vie de notre commune. Nous comptons sur vos interventions courtes et des comportements adaptés dans le respect des interlocuteurs en présence.

Si toutefois, vous souhaitez porter à la connaissance du CM des sujets nécessitant peut-être des échanges plus longs, n'hésitez pas à nous transmettre vos questions par mail. Nous y répondrons ou conviendrons d'un rendez-vous dans les délais les plus raisonnables.

Merci de votre compréhension.

Les restaurants et producteurs de Sainte Agnès

L'Auberge du Grand Joly, 04 76 90 22 51

<https://www.facebook.com/aubergedugrangjoly/>

Le Goupil 04 76 45 25 76,

<https://au-goupil-sainte-agnes.eatbu.com/?lang=fr>

Brasserie des Balcons, Commandes et dépôts

au Grand Joly : contact.brasserieidesbalcons@gmail.com

Arnaud Massy, Apiculteur Récoltant, 06 86 64 22 83

<https://www.facebook.com/people/Arnaud-Massy-Apiculture/100057467147177/>

NAISSANCES :

- Romy AYMES le 19 juin 2022
- Elhya MASSY le 16 août 2022
- Maloé TOURAT le 4 septembre 2022

MARIAGES :

- Sandrine MARTIN et Raphaël TERREL le 26 juin 2022
- Nelly MOUCHET et Steeve BUOSI le 6 août 2022
- Marie-Anne FALCO et Dominique BIERMAN le 26 août 2022

DECES :

- Monique THEVENON le 12 juin 2022
- Colette BOURGEAT le 12 juillet 2022
- Marthe ROSSET BOULON le 27 septembre 2022

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :

Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur rdv

Accueil téléphonique :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi 8h30 à 12h30, Vendredi de 9h à 11h

Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84

Email : mairie@sainte-agnes.fr

Web : www.sainte-agnes.fr

Relief – Directeur de publication : Richard Latarge